



COMMENT PASSER À LA FIBRE OPTIQUE

Vous vous posez des questions sur ...

VOTRE SOUSCRIPTION

Pour souscrire à la fibre, choisissez l'opérateur de votre choix : www.prisme-fibre.fr/operateurs



Contactez les opérateurs présents sur le réseau Prisme :



- 1 Choisissez un opérateur et demandez-lui un abonnement en fibre optique.
- 2 Votre opérateur conviendra d'un rendez-vous avec un technicien.
- 3 Préparez votre rendez-vous en amont avec notre liste des bonnes pratiques du raccordement, dans la rubrique médiathèque de notre site.

Retrouvez les réponses à vos questions dans la rubrique Aide et contact: www.prisme-fibre.fr/nous-contacter/



COMMENT PASSER À LA FIBRE OPTIQUE

VOTRE RACCORDEMENT



Votre opérateur a des difficultés à vous raccorder ou vous souhaitez déclarer une malfaçon suite à son intervention ? Prisme est là pour vous aider et faciliter vos démarches. Contactez-nous en créant un ticket et détaillez le plus précisément possible votre situation.

CONSTRUCTION/DÉCLARATION LOGEMENT NEUF

Préparez votre nouvelle maison pour la fibre optique :

L'adduction c'est la viabilisation télécom de votre habitation, elle consiste à préparer le raccordement à la fibre optique. L'adduction est indispensable pour toutes les maisons neuves, pour bénéficier du très haut débit. Altitude Infra vous propose une offre d'adduction à retrouver sur :

adduction.altitudeinfra.fr



Plusieurs situations peuvent vous concerner. Retrouvez l'ensemble des rubriques sur notre page **Aide et Contact**. Vous avez d'autres questions ? Les 10 thématiques les plus courantes sont traitées dans cette rubrique.